

☎ numéro vert : 0805 288 392
(appel gratuit)

✉ renovoccitanie@tarn.fr

📍 97 boulevard Soult - 81000 albi

🌐 site web : renovoccitanie.tarn.fr



Pourquoi réaliser un audit énergétique ?

Cette analyse permet de faire un état des lieux de l'habitation. C'est l'occasion de déterminer les points positifs et négatifs du bâti, d'un point de vue énergétique :

- Repérer les pathologies (humidité, fragilité structurelle...)
- Évaluer les déperditions de l'enveloppe (isolation, ponts thermiques, étanchéité à l'air...)
- Déterminer la performance des équipements et les énergies utilisées.

Le second objectif est de se "projeter" dans l'amélioration. Des calculs de gains énergétiques sont réalisés avec des scénarii en une étape et 2 ou 3 étapes de rénovation.

Depuis le 1er avril 2023, la réalisation d'un audit énergétique est obligatoire pour le vendeur d'un logement dont le DPE est F ou G.

Harmonisation des audits énergétiques

- L'article 9 de l'arrêté du 27 septembre 2023 vient harmoniser les différents audits énergétiques. Par conséquent, il pourra être utilisé pour toutes les situations suivantes :
- dans le cadre d'une vente de logement dont le DPE est F ou G dits "passoires énergétiques" ;
- pour une demande d'aide à la rénovation globale ;
- pour obtenir un bonus MaPrimeRénov' ;
- dans le cadre du dispositif Mon Accompagnateur Rénov'.

Calendrier de mise en œuvre

- Dès le 1er octobre 2023, les audits financés par l'aide MaPrimeRénov' pourront être basés sur le contenu de l'audit énergétique obligatoire.
- Une période transitoire est prévue entre le 1er janvier et le 1er juillet 2024, afin de permettre aux audits réalisés d'ici au 1er janvier 2024 d'être financés et de donner lieu à des travaux :
 - ◇ À partir du 1er janvier 2024, les audits nouvellement réalisés devront respecter le contenu de l'audit énergétique obligatoire, sinon ils ne pourront pas être financés ou utilisés dans Ma Prime Rénov' ;
 - ◇ Les audits réalisés avant le 1er janvier 2024 pourront être acceptés jusqu'au 30 juin 2024 pour justifier de la réalisation de programmes de rénovations globales ou du bénéfice de certains bonus ;
 - ◇ À partir du 1er juillet 2024, seuls les audits au nouveau format pourront être financés ou utilisés pour justifier de la réalisation des travaux.

Quels sont les autres types d'analyse ?

DPE : diagnostic de performance énergétique

Ce diagnostic est obligatoire depuis 2007 dans le cadre d'une vente ou d'une location. Il s'agit d'une analyse simple (statique) de la performance énergétique de l'habitation et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

STD : simulation thermique dynamique

La simulation thermique dynamique ou STD permet de calculer heure par heure la consommation et les températures d'un bâtiment en fonction de l'environnement (apport solaire, climat) et de la manière dont il est occupé. L'analyse est donc plus fine et les résultats sont donnés avec des paramètres évolutifs (dynamique). Ce type d'étude est particulièrement conseillé pour analyser le comportement thermique d'un bâtiment visant la très basse consommation énergétique.

L'étude thermographique

L'étude thermographique est réalisée avec une caméra infrarouge. Elle permet de visualiser la température rayonnée par une paroi. Ainsi, les défauts d'isolation, les infiltrations d'air et éventuellement les points d'humidité peuvent être repérés. Elle ne permet pas de chiffrer les gains énergétiques, c'est uniquement une étude de repérage.

Le test d'infiltrométrie

Ce test permet de mettre en évidence les fuites d'air par une mise en pression (surpression ou dépression) du logement par rapport à l'extérieur. Ce test doit être réalisé par un organisme agréé. Il est obligatoire en construction neuve.

Quel est le coût de ces analyses ?

Les coûts ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Ils dépendront de ce que comprend l'analyse, de la surface et la complexité du bâtiment.

DPE seul	90 € et 150 €
Diagnostic Technique vente ou location	200€ et 400€
Audit énergétique	700 € et 1200 €
Simulation Thermique Dynamique	1 000 € et 1 500 €
Thermographie	250 € et 500 €
Test d'infiltrométrie	400 € et 1000 €

Les aides financières sur les audits énergétiques

Le Guichet Tarn Rénov'Occitanie, membre du service publique France Rénov' vous renseigne sur les aides pour les audits énergétiques hors obligation.

BIZRD	54 rue Gustave Eiffel, 81 012 Albi	05 63 48 14 34 thomas.nganya@bi2rd.fr www.bi2rd.fr	études RT 2012 / simulation thermique dynamique / audit énergétique / DPE
BIOCENOSE	Place Paul Perret, 81130 Cagnac-les-Mines	05 63 56 97 93 l.bernal@biocenose.fr	BE environnement / EnR
C.E.C.A.T	rue Marcel Pagnol, 81160 Saint Juéry	05 63 47 61 09 cecat@wanadoo.fr	BE acoustique / BE thermique
CETB	38 avenue Jean Calvet, 81600 Gaillac	05 63 57 05 60	BE EnR / DPE
ECOTHER	Route d'Anglès, 81660 Pont de l'Arn	05 63 61 75 19 / 06 70 30 36 59 contact@ecother.fr www.ecother.fr	DPE / bilans thermiques / audits énergétiques / études thermiques et ENR* / thermographie / labellisation de maison passive
EFFITECHNIQUE	40 rue de la Tuilerie, 81150 Lagrave	05 63 41 12 64 info@effitechnique.net www.effitechnique.net	études thermiques réglementaires / thermographie / infiltrométrie
CABINET EXECO	Les Calvels, 81 600 Cadalen	05 63 40 26 16	BE EnR
GT INGÉNÉRIE	route de Castres, 81000 Albi	05 63 36 26 58	BE bâtiment / études thermiques / sécurité incendie / développement durable
GÉOSFAIR	5 rue Saint Blaise 81150 Labastide de Lévis	05 63 49 00 36 contact@geosfair.fr www.geosfair.fr	mesure de l'étanchéité à l'air / audit énergétique étude thermique / thermographie / contrôle qualité de l'air
HABEX	En Peyrou, 81390 St Gauzens	09 62 05 27 18 habex@habex.fr www.habex.fr	HQE / études thermiques règlementaires / thermographie / DPE / QAI / Labélisation / Concepteur certifié PassivHaus
ID BAT	La Serre, 81470 Mongey	05 63 75 36 43	BE Construction Métallique
MÉTHODE CARRÉ	20 rue Didier Daurat, 81600 Gaillac	05 63 34 98 12 contact@methodecarre.com www.methodecarre.com	BE EnR / études thermiques / études photovoltaïque / biogaz
MI.D.EX	22 lot. le Mont, 81 700 Blan	06 76 95 22 11 contact@midex-btp.com www.midex-btp.com	démarches RT 2012 / test d'infiltrométrie / attestation de conformité / DPE
MIDI ÉTUDES	15 rue Amiral Galibier, 81100 Castres	05 63 62 60 70	BE bâtiment
N-GHY	51 rue Isaac Newton, 81000 Albi	05 63 45 73 70	BE EnR
NALVOM EXPERTISE	81580 Cambounet-sur- le-Sor	06 09 07 97 81 contact@nalvom-expertise.com	Audit énergétique en maison individuelle
NÉOTIM	54 rue Gustave Eiffel, 81000 Albi	05 63 48 14 38 palaprat@neotim.fr	DPE / études thermiques réglementaires et EnR / thermographie / simulations thermiques dynamiques
NÉOLIA INGÉNIÉRIE	13 rue Victor Hugo, 81370 St Sulpice	05 31 61 60 13 / 06 01 01 08 57 contact@neolia-ingenierie.fr www.neolia-ingenierie.fr	BE Environnement (HQE) / études thermiques / simulations thermiques dynamiques
NÉOTIM	54 rue Gustave Eiffel, 81000 Albi	05 63 48 14 38 palaprat@neotim.fr	DPE / études thermiques réglementaires et EnR / thermographie / simulations thermiques dynamiques
NÉOLIA INGÉNIÉRIE	13 rue Victor Hugo, 81370 St Sulpice	05 31 61 60 13 / 06 01 01 08 57 contact@neolia-ingenierie.fr www.neolia-ingenierie.fr	BE Environnement (HQE) / études thermiques / simula- tions thermiques dynamiques
MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' (à date d'octobre 2023 - hors agrément en cours de validation)			
SCIC RÉHAB	32 ter Avenue Bouloc Torcatis, 81400 Carmaux	05 63 78 22 58 contact@rehab81.fr www.rehab81.fr	audit énergétique / assistance à maîtrise d'ouvrage / suivi des travaux
SOLIHA	163, Av. François Verdier 81000 Albi	05 63 48 10 80 accueil.tarn@solihha.fr www.solihatarn.fr	audit énergétique / assistance à maîtrise d'ouvrage / suivi des travaux
PETR Hautes Terres d'Oc	27 Avenue du Sidobre 81260 Brassac	05 63 74 01 29 contact@hautesterresdoc.fr	audit énergétique / assistance à maîtrise d'ouvrage / suivi des travaux
CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	1 Rue du Sénateur Boularan 81250 Alban	05 63 79 26 70	audit énergétique / assistance à maîtrise d'ouvrage / suivi des travaux

Conception et rédaction : Tarn Renov'Occitanie - Création : octobre 2023